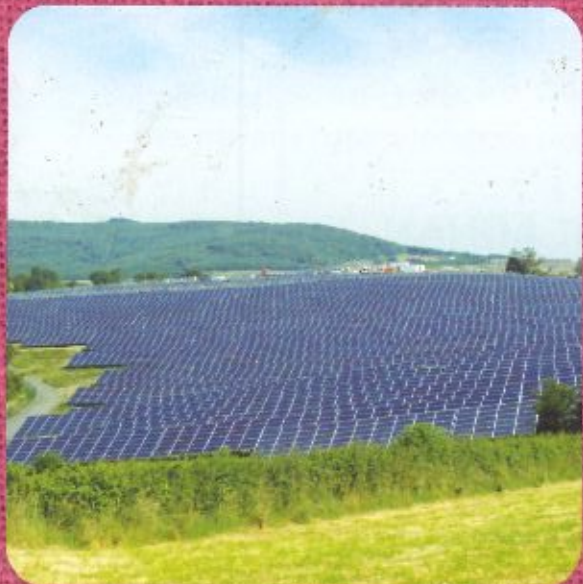
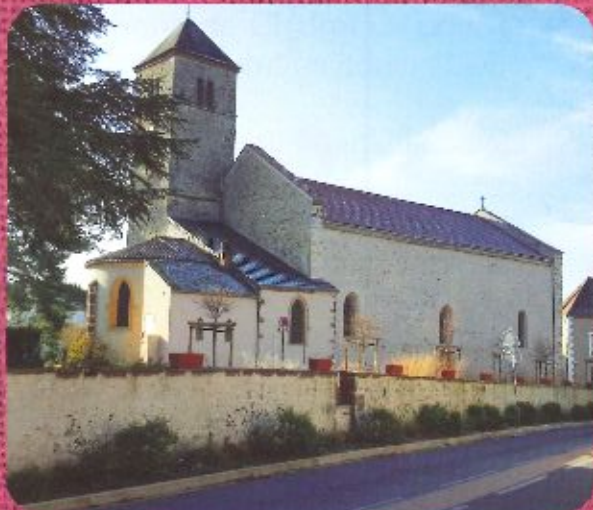




BULLETIN MUNICIPAL CHALMOUX



2019



WWW.VIARDGROUPE.FR

CRESSY (71)	03 85 84 88 10
VITRY (71)	03 85 81 78 50
BESSAY (03)	04 43 02 80 40



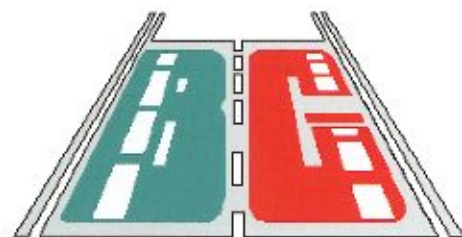








- ▣ **Extraction Concassé**
- ▣ **Travaux Publics**
- ▣ **Sable - Gravier Matériaux Routiers**



Georges BOUHET s.a.

Bureau :

Z.A. Les Fontaines - **71130 GUEUGNON**
Tél. 03 85 84 46 00 - Fax 03 85 84 46 43

Sablières :

"Les Pistollettes" - **71160 SAINT-AGNAN**
 "Les Gravets" - **71600 HOPITAL-LE-MERCIER**
Tél. 03 85 53 88 91
 "Les Bruyères Fougeants" - **71140 CHALMOUX**
Tél. 03 85 89 05 65

LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle année s'est écoulée avec son cortège, de joies avec notamment, 9 naissances à CHALMOUX en 2019, mais aussi de malheurs pour ceux qui ont perdu un être cher.

Comme chaque année des figures bien connues nous ont quittés.

Nous aurons une pensée pour leurs proches et toutes les familles endeuillées.

Le mandat donné par les électeurs arrive à son terme, le temps passe très vite.

Les élections municipales sont fixées aux 15 et 22 mars 2020 et, à ce moment-là, une nouvelle équipe prendra en charge les destinées de la commune.

2019 n'aura pas vu la réalisation de tout ce qui était prévu et, en particulier, l'arrivée de la fibre optique tant attendue.

Il nous est cependant annoncé un commencement de travaux à partir du 2 décembre 2019, avec l'installation de l'armoire de répartition, au bourg.

Espérons que cela soit réalisé très rapidement. (à ce jour, les travaux ne sont pas commencés !)

La partie bourg sera en souterrain et la partie campagne en aérien. Il semble que la plupart des poteaux téléphoniques seront changés.

Cette année 2019, outre des travaux importants sur les routes nous avons continué le programme d'accessibilité handicapés sur les écoles, le restaurant scolaire, la bibliothèque et la mairie.

Il restera pour 2020, la partie salle des fêtes, prévue à cette date.

2019 aura vu le départ transactionnel d'une employée municipale, allégeant pour l'avenir les charges de personnel.

Comme vous le savez, après le coup bas contre la commune de Chalmoux pour la maison de soins, obligés d'y renoncer, nous avons voulu trouver une solution pour recevoir un médecin du département.

Nous avons donc acheté la maison DELGADO et allons rénover l'intérieur en 2 cabinets avec salle d'attente commune.

Avec le manque flagrant de médecins, mais aussi d'autres professionnels de santé, nous avons estimé qu'il nous fallait absolument faire quelque chose.

Nous espérons, certes, avoir un médecin, mais aussi, en alternance d'autres professionnels de santé.

L'ensemble des travaux a été confié à la Fabrique d'Architectes de Bourbon-Lancy et l'appel d'offres est lancé.

Les travaux commenceront début d'année 2020.



Nous avons aussi commencé l'étude, avec l'Agence Technique Départementale, de la mise en accessibilité handicapés de la salle des fêtes.

Pourquoi avons-nous commencé cette étude pour une réalisation sur 2020 année d'élections municipales ?

La réponse est simple, quelle que soit l'équipe élue en 2020, il y aura obligation de terminer le programme d'accessibilité handicapés des bâtiments communaux, la salle des fêtes étant le dernier bâtiment communal restant pour 2020, comme le calendrier accepté par la Préfecture le prévoyait.

Nous rappelons que le gros des travaux à faire à la salle sera dans les toilettes et sanitaires.

En commençant l'étude maintenant, nous pouvons d'ores et déjà demander les subventions nécessaires à financer ce projet.

Malgré les pressions du Département nous n'avons pas voulu lancer le gros projet de remplacement de la station d'épuration du Troncy, par une lagune.

Nous savons qu'il faudra le faire mais un projet de cette importance mérite d'être très bien étudié et ne peut pas, à mon sens, être lancé comme « cadeau » à une nouvelle équipe.

Nous n'avons pas pu terminer la traversée du bas du bourg, avec la réfection des trottoirs.

Le conduit des égouts étant cassé, depuis l'installation de l'électricité en souterrain, au croisement de la départementale et du Chemin du Patouillas, pour une bonne gestion communale, la reprise de ce conduit devra se faire avec la nouvelle lagune bien évidemment et ce, avant de refaire les trottoirs.

2020 pourrait également être une année difficile pour notre école.

Il y a un risque de suppression important et il est dommage que tant de parents de Chalmoux comme de Mont ne mettent pas leurs enfants dans les classes du R.P.I., conduisant de ce fait à la mise en danger de notre école.

Il est aussi dommage que de trop nombreuses personnes venues habiter Chalmoux ne connaissent la mairie que lorsqu'ils ont besoin de papiers ou autres choses.

Il n'y a bien sûr, aucune obligation de se présenter en mairie lorsque l'on arrive dans la commune, mais c'est tellement plus sympathique de se faire connaître...

Ce bulletin étant réalisé dans la période électorale je ne m'étendrai pas plus longtemps.

Cependant, ayant appris que certains continuaient à répandre des âneries, je rappellerai que la réalisation de la traversée du Bourg, comme tous les autres travaux n'ont généré aucune hausse des impôts communaux.

Les bases communales ont, par contre, par nos soins, baissé de 2% en 2011 et 1% en 2012. Ce sont donc 3% au total de moins à payer par les contribuables de Chalmoux.



Avant de terminer, je tiens à remercier mes adjoints et les conseillers municipaux m'ayant soutenu sans faille pendant ces années de gestion communale. Sans eux, rien n'aurait été possible.

Un grand merci également à ceux qui à mes côtés ont travaillé bénévolement pour fleurir Chalmoux où ont participé aux décorations de Noël et à bien d'autres choses.

Merci aussi aux secrétaires m'ayant supporté tout ce temps et à qui j'ai donné beaucoup de travail.

Malgré les incertitudes qui pèsent sur notre monde rural, tant au niveau de l'agriculture et notamment de l'élevage attaqué en permanence dans les médias, que sur la continuité de nos mairies, avec des communautés de communes où ces régions immenses multipliant les rentes pour certains élus et les kilomètres à faire pour rejoindre les centres de décisions,

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2020, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.

MEILLEURS VŒUX A TOUS, Guy LAVOCAT



**ALPHA NUMÉRIQ**
de l'idée à l'imprimé

STUDIO
PAO

ATELIERS
Numérique
& offset

ATELIER
GRAND
FORMAT

ATELIER
ÉTIQUETTES
CARTONNAGE

Accompagnement
MARKETING
DIRECT

04 70 20 09 92 - Mail : contact@alphanumeriq.fr
Agences/Studio/Ateliers : MOULINS (03) - PARAY-LE-MONIAL (71)

IMPRIM'Vert®
avec 100% papier recyclé

**GUICHARD**

Le Bourg
71140 CHALMOUX

**ÉBÉNISTERIE
MENUISERIE**
— Christophe POMMIER —

**Fabrication - Restauration**
Meuble - Cuisine - Escalier
Salle de bains - Dressing
Menuiserie alu, bois, PVC

71140 BOURBON-LANCY - Tél. 03 85 89 21 30
ebenisteriepommier@orange.fr

ETAT CIVIL 2019

NAISSANCE HORS COMMUNE	
DURY LENOIR Kenzo Frédéric Mickaël à PARAY-LE-MONIAL	12 septembre 2019
FAURE Emma, Louna à MOULINS	25 juillet 2019
HOUDIN Sounaïa, Ginette, Elvira à PARAY-LE-MONIAL	5 avril 2019
JONDOT ROCHE Eden à PARAY-LE-MONIAL	13 novembre 2019
PORTEBOIS Quantin Bernard Marcel Eric à MOULINS	1er septembre 2019
RADOMSKI Lorenzo à MOULINS	27 juillet 2019
ROBERT Mallory à PARAY-LE-MONIAL	10 juillet 2019
ROBILLARD Clovis à MOULINS	7 août 2019
ZAK GODARD Lucas à PARAY-LE-MONIAL	5 septembre 2019

DECES	
PUZENAT Jean	2 novembre 2019
MAUPAS veuve FUZY Cécile	29 décembre 2019

MARIAGE	
AUVOLAT Mallory et BELIN Stacie	15 juin 2019
JOLY Nicky Guy Pierre et SIMON Lorène	17 août 2019

TRANSCRIPTION DE DECES	
GOGNEAU Guy François à PARAY-LE-MONIAL	20 octobre 2019
GIROUX Joseph Marcel Marie à PARAY-LE-MONIAL	10 septembre 2019
HERVÉ Thierry Raymond Jacques à PARAY-LE-MONIAL	13 septembre 2019
KANTOCH veuve GOSTYNSKI Stéphanie à PARAY-LE-MONIAL	1er mars 2019
LACOMBRE Maurice à VICHY	25 mai 2019
LE PALUD épouse GERARD Maryvonne à PARAY-LE-MONIAL	10 juin 2019
TURLIER Hervé à MOULINS	15 janvier 2019

RECONNAISSANCE CONJOINTE	
ZAK Christophe Claude Marjan et GODARD Emilie	20 juillet 2019

CHANGEMENT DE PRENOM	
MALASSE Claire Cécile Aurore Rose	19 novembre 2019

FINANCES COMMUNALES 2019

Budgets de la Commune de Chalmoux

BUDGET PRINCIPAL

Section Fonctionnement			
Dépenses	Budget prévisionnel	Recettes	Budget prévisionnel
Charges à caractère général	161 990	Excédent antérieur reporté	320 842
Charges de personnel	249 600	Atténuation de charges	1 158
Atténuation de produits	18 317	Produits des services	21 800
Autres dépenses imprévues	36 000	Impôt et taxes	367 631
Virement à la section investissement	370 682	Dotations et participations	110 934
Opération d'ordre entre sections	27 922	Autres produits de gestion courante	116 000
Autres charges de gestion courante	66 910	Opération d'ordre entre section	0
Charges financières (intérêt des emprunts)	6 944		
Charges exceptionnelles	0		
Dotation aux amortissements (DM)			
Total des dépenses	938 365	Total des recettes	938 365

Section d' Investissement			
Dépenses	Budget prévisionnel	Recettes	Budget prévisionnel
Solde d'exécution d'invest. reporté	229 671	Virement de la section de fonctionnement	370 682
Remboursement d'emprunt	39 262	Produits des cessions	0
Immobilisations incorporelles	2 356	Opération d'ordre entre section	27 922
Subvention d'équipement versé	28 500	Opérations patrimoniales	0
Immobilisations corporelles	48 000	Dotations fonds divers réserves	299 671
Immobilisation en cours	482 954	Subvention d'investissement	77 290
Dépenses imprévues	17 889	Emprunts et dettes assimilées	61 800
Autres immobilisations financières		Excédent de fonctionnement	0
Opérations Patrimoniales		Dépôts et cautionnements reçus	0
Déficit reporté		Autres immo financières	11 267
Total des dépenses	848 632	Total des recettes	848 632

FINANCES COMMUNALES 2019

BUDGET ASSAINISSEMENT

Section d' Exploitation			
Dépenses	Budget prévisionnel	Recettes	Budget prévisionnel
Virement à la sect. d'investissement	0	Excédent antérieur reporté	6 309
Charges à caractère générale	8 633	Opération d'ordre entre sections	915
Charge de personnel	3 000	Redevance d'assainissement	13 400
Dépenses imprévues	0	Redevance modernisation du réseau	1 800
Opération d'ordre entre sections	8 991	Remoursement de frais de facturation	
Atténuation de produits	1 800	Produits exceptionnels	
Autres charges de gestion courante	0		
Charges financières	0		
Total des dépenses	22 424	Total des recettes	22 424

Section d' Investissement			
Dépenses	Budget prévisionnel	Recettes	Budget prévisionnel
Déficit antérieur reporté		Excédent antérieur reporté	6 427
Emprunt et dettes	0	Virement de la section de fonct.	0
Immobilisations en cours	8 814	Opération d'ordre entre sections	8 991
Opération d'ordre entre sections	915	Dotations fonds divers	0
Immobilisations incorporelles	25 000	Subvention d'investissement	19 311
Total des dépenses	34 729	Total des recettes	34 729

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

2018

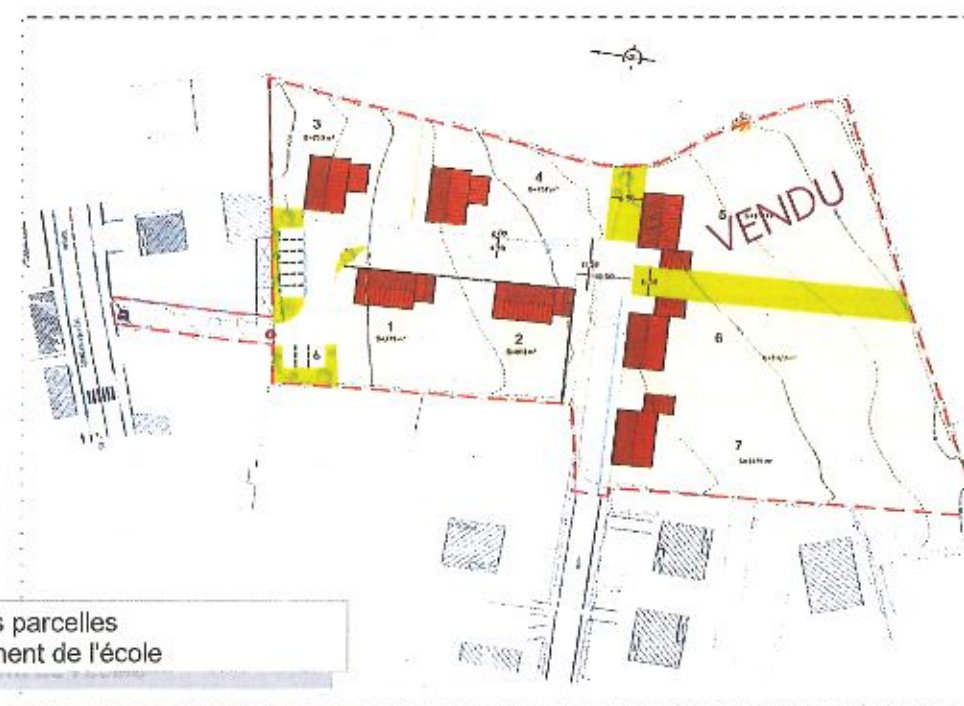
Section Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Charges générales	7 100.00	Résultat reporté	5 792.00
Autres charges de gestion courante	3 000.00	Ventes de concessions funéraires	100.00
Charges exceptionnelles	892.00	Subvention du budget principal	5 000.00
		Produits exceptionnels	100.00
Total des dépenses	10 992.00	Total des recettes	10 992.00
Section d' Investissement			
Dépenses		Recettes	
Immobilisations en cours	228	Excédent 2010	228
Total des dépenses	228	Total des recettes	228

FINANCES COMMUNALES 2019

BUDGET LOTISSEMENT COMMUNAL

Section de Fonctionnement			
Dépenses	Budget prévisionnel	Recettes	Budget prévisionnel
Charges a caractère général	1 830	Opération d'ordre entre section	3 660
Autres charges de gestion courante	1 378	Produit des services	15 840
Opérations d'ordre	16 292		
Total des dépenses	19 500	Total des recettes	19 500

Section d' Investissement			
Dépenses	Budget prévisionnel	Recettes	Budget prévisionnel
Résultat reporté	1 365		
Remboursement d'emprunt	11 267	Excédent d'investissement reporté	0
Opération d'ordre	3 660	Opération d'ordre	16 292
Total des dépenses	16 292	Total des recettes	16 292



Plan des parcelles
Lotissement de l'école

FINANCES COMMUNALES 2019

BUDGET COMMERCES

Section Fonctionnement

Dépenses	Budget prévisionnel	Recettes	Budget prévisionnel
Charges à caractère général	13 500	Excédent antérieur reporté	13 291
Charges de personnel		Atténuation de charges	
Atténuation de produits		Produits des services	
Autres dépenses imprévues	1 000	Impôt et taxes	
Virement à la section investissement	5 991	Dotations et participations	
		Autres produits de gestion courante	7 200
Opération d'ordre entre sections			
Autres charges de gestion courante			
Charges financières (intérêt des emprunts)			
Charges exceptionnelles			
résultat reporté			
Total des dépenses	20 491	Total des recettes	20 491

Section d' Investissement

Dépenses	Budget prévisionnel	Recettes	Budget prévisionnel
Solde d'exécution d'invest. reporté		Virement de la section de fonctionnement	5 991
Remboursement d'emprunt	1 400	Produits des cessions	
Subvention d'équipement versé		Opération d'ordre entre section	
Immobilisations corporelles	2 000	Solde d'exécution d'invest. reporté	718
Immobilisation en cours	2 259	Dotations fonds divers réserves	
Dépenses imprévues	450	Subvention d'investissement	
Autres immobilisations financières		Emprunts et dettes assimilées	1 400
Opérations Patrimoniales		Autres immobilisation financière	
Déficit reporté		Dépôts et cautionnements reçus	
Immobilisations incorporelles	2 000		
Total des dépenses	8 109	Total des recettes	8 109

Architecte

Nicole
RAYMOND-KNEIPER

CONSTRUCTIONS NEUVES,
REHABILITATIONS, EXTENSIONS...

pour particuliers,
industriels, collectivités,
artisanat, agriculture

agence de BEAULON (03)
Tél. 04 70 42 78 54

agence de BOURBON-LANCY (71)
Tél. 03 85 89 05 44

www.nrk-archi.fr

nicole.raymond-kneiper@wanadoo.fr

MOSAIC

HELDER MENDES

Carrelages - Faïences
Neuf & Rénovation
Applicateur chape fluide
Chrono Chape

35 rue des Marnays - 71130 GUEUGNON

06 26 73 99 12 helder.careca@gmail.com



Rhône - Alpes - Auvergne

Caisse de Bourbon-Lancy
ASSURANCES, PLACEMENTS, BANQUE

18, avenue Général de Gaulle
71140 BOURBON-LANCY - Tél. 09 74 50 32 22

Bureau ouvert :

du Mardi au Vendredi de 9 h à 12 h
et sur rendez-vous du Mardi au Vendredi de 14 h à 18 h
Samedi Matin de 9 h à 12 h

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS



COLAS

COLAS & VOUS

EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

AGENCE de MONTCEAU LES MINES

Rue du Bois Clair
BP 90

71304 MONTCEAU-LES-MINES

www.colasetvous.fr

0 805 210 805

Service & appel
gratuits

Entreprise de Maçonnerie

S.A.S. LEVITE

Tél./Fax : 03 85 53 04 15

Route de Saint-Léger - 03510 MOLINET

e-mail : henri.levite@orange.fr

SARL
les 3 p Bonnot Père & Fils

Plâtrerie - Peinture - Sol
Façade - Isolation - Tenture

2, le moulin - 03130 LE PIN

Tél. 04 70 55 60 69

06 07 39 29 07 - 06 18 92 26 12

E-mail : sarl.3p@wanadoo.fr

SIRET : 433 917 556 00014 - RC CUSSET : 2000/B/00194

SARL BOULOT
Plomberie - Sanitaire - Chauffage Central - Climatisation - Pompe à Chaleur
DÉPANNAGE - INSTALLATION
33, avenue Puzenat - 71140 BOURBON-LANCY - 03 85 89 17 52 - sarl.boulot@wanadoo.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi, Mardi, Jeudi matins : 8h 30 à 12h ; après-midi: 15 h 30 à 17 h 30
Mercredi, Vendredi, matins : 8 h 30 à 12 h ; Samedi matin: 8h 30 à 11 h 30

Numéros et adresses utiles:

Mairie: 03 85 84 24 07;

Fax: 03 85 84 24 97

mail : mairie.chalmoux@wanadoo.fr

Site : www.mairie-chalmoux.fr

Salle Polyvalente (Place de la Mairie) : 03 85 84 24 56

Ecole Élémentaire : 03 85 84 24 30 (Classe élémentaire et Classe maternelle,
Directrice Melle CHYTEL Camille
Services de « Garderie » : Le matin à partir de 07 h ; le soir jusqu'à 18h 00

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Ouvert les 3^{ème} lundi du mois de 17 à 18 h
A l'ancienne école des Fresnes

Centre Communal de Tri (C.C.T.):

Tous les deuxièmes et quatrièmes vendredi de chaque mois (sauf jours fériés),
de 15 h à 17h 00 Fermé en hiver du 1^{er} décembre au 6 mars 2020.

Trésor Public de Bourbon-Lancy: Tél : 03 85 89 00 21-

Horaires d'ouverture au Public

Lundi après-midi — Mardi — Mercredi — Jeudi:

Matin: 8 h 30— 12h 00; après-midi : 13 h 30 – 16 h 30

Vendredi Matin: 8 h 30—12 h 00

Carte d'identité et Passeport Biométrique:

Prendre rendez-vous à la Mairie de BOURBON-LANCY : 03 85 89 23 23

Le PACS (le Pacte Civil de Solidarité)

Pour établir un PACS, le modifier ou le dissoudre, depuis le 1^{er} novembre 2017, les démarches sont à effectuer, non plus auprès du Tribunal d'instance, mais auprès du service État civil de la commune de résidence du couple. Et si la situation des partenaires est complexe – avec des biens, des enfants... – mieux vaut privilégier l'enregistrement de la déclaration conjointe de Pacs auprès d'un notaire, comme c'était déjà le cas. Cet acte notarié est payant, mais il permet de bénéficier de conseils juridiques et apporte une valeur d'acte authentique au Pacte civil de solidarité, ce qui n'est pas le cas lors d'un enregistrement auprès de la mairie.

Pour l'enregistrement du PACS, s'adresser en mairie.

TARIFS LOCATION SALLE DES FETES 2018

Associations locales (Manifestation gratuite pour Noël des enfants et fête patronale)	120 € (48 h)		
	100 € (24 h)		
Habitants de la commune (repas)	Du mardi au jeudi	170 € (48 h)	210 € (72 h)
Particuliers et associations extérieurs		260 € (48 h)	310 € (72 h)
Chapiteau : 40 € pour 2 jours	1 table 2 bancs	5 € pour 2 jours	
Vente au déballage	180 € (24 h)	260 € (48 h)	
Arrhes à la réservation 70 €, caution à la remise des clés 100 € Tarif électricité heures creuses 0,18 € et heures pleines 0,22 €. Nettoyage de la salle 80 €			

SALLE DU CEDRE : RESERVEE AUX REUNIONS

Habitants commune : 24 h 75 € et 48 h 120 €

Extérieur : 24 h 150 €, 48 h 200 €

Associations de la commune : gratuite

Nettoyage : 60 € si laissée sale.

LA DECHETTERIE DE BOURBON-LANCY

La déchèterie est située Route de Digoin, ZA des Forges à Bourbon-Lancy

Horaire d'ouverture

du Lundi au samedi : 08 h 30 – 11 h 55 et de 14 h 00 à 17 h 25. Toute l'année.

La déchèterie est fermée les jours fériés.

Plus d'informations sur le site de la Communauté de Communes

Entre Arroux Loire et Somme

www.cceals.fr



CONTAINERS TEXTILES
SUR LA PLACE DE LA MAIRIE
CROIX ROUGE ET
LE RELAIS

CIMETIERE ET COLUMBARIUM

Durée et tarif des concessions au cimetière communal comme suit :

-30 ans (concession renouvelable) : 220 €, demi-place : 150 € (pour urne)

-50 ans (concession renouvelable) : 300 €, demi-place : 200 € (pour urne)

Durée et tarif des concessions des cases du columbarium : au 1^{er} janvier 2018

-15 ans (concession renouvelable) : 290,00 €

-30 ans (concession renouvelable) : 490,00 €

LE RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE, QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?



ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020

- Fiabilisation des listes électorales
- Possibilité de vérifier sur internet sa situation électorale
- Inscription possible sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020
- Généralisation de l'inscription en ligne dans toutes les communes françaises



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place_Beauvau | @ministere_interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

JE M'INSCRIS SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE 7 FÉVRIER 2020



ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020



PAR INTERNET

www.demarches.interieur.gouv.fr



PAR COURRIER

À votre mairie



EN MAIRIE

En personne ou en mandant un tiers



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place_Beauvau | @ministere_interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

VOS DATES CLÉS



ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020

7 DATE LIMITE D'INSCRIPTION
SUR LES LISTES ÉLECTORALES
février 2020

15 et 22 1^{ER} ET 2^D TOURS DES
ÉLECTIONS MUNICIPALES
mars 2020



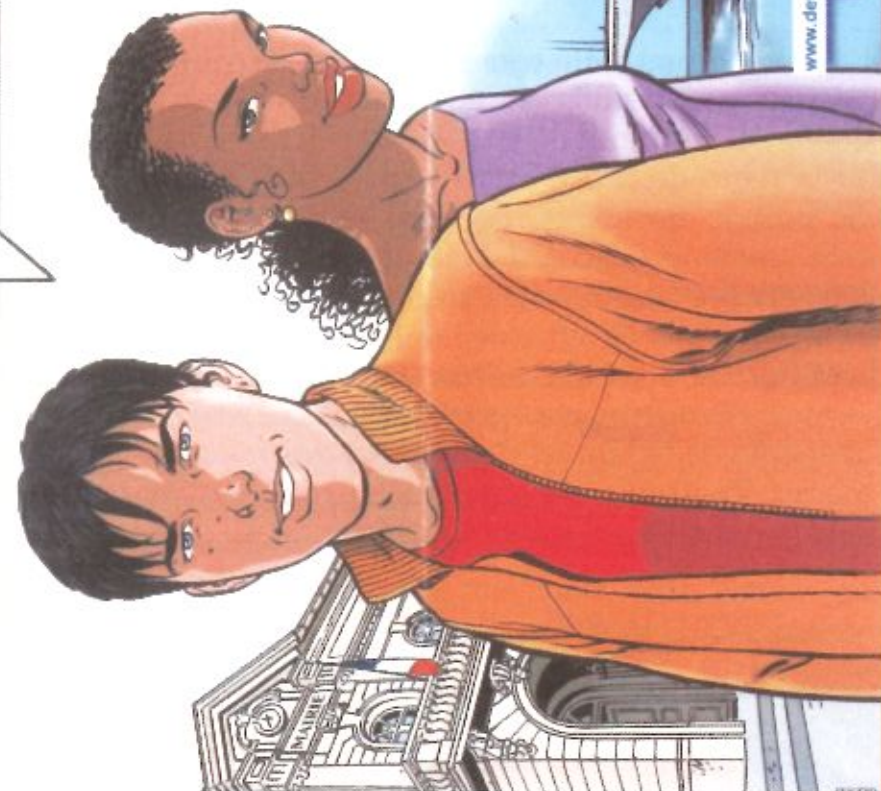
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place_Beauvau | @ministere_interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'ai 16 ans, je me suis fait recenser.
Et toi ?



www.defense.gouv.fr

"Jeunes et défense, JAPD"

Le Parcours de Citoyenneté :

- ▶ Enseignement de Défense en classe de 3^{ème}
- ▶ Recensement à 16 ans à la mairie du domicile
- ▶ Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

SGA

**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?
Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation
à la Journée de défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le recensement
est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,
cliquez sur «Recensement, JDC et service national»,
ou dans la zone «Rassemblez-vous à la Défense»
ou dans la zone «Rassemblez-vous à la Défense»
ou dans la zone «Rassemblez-vous à la Défense»

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

**BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
DIRECTION GÉNÉRALE POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE
gouv.fr

www.defense.gouv.fr/jdc



VOIRIE 2019

Un budget très important a été consacré à la voirie cette année.

Tous les chemins goudronnés ont été suivis et réparés en point à temps par l'entreprise Colas, pour un coût de 19 718, 40€ TTC. Une couche de goudronnage a été mise sur la route de Grury et les Vignes, le renforcement du chemin des Philippes avec busage de fossés, pose de regards, raccordement des tuyaux venant des établissements Guichard et le goudronnage sur la totalité du chemin. Tous ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Bouhet pour un coût total de 61 605,60€ TTC.

Un aqueduc effondré à « Chez le Masson » a été réparé, des fossés ont été busés au Meix et aux Bruyères par l'entreprise LVT d'Issy l'Evêque.

Le regard d'arrivée de la lagune du Reuil en très mauvais état, a été refait par l'entreprise Morais. L'entretien régulier des chemins est fait par un agent et des agriculteurs que je remercie pour leur bénévolat.

Jean DESCHAMPS



**PARTICULIERS
& PROFESSIONNELS**

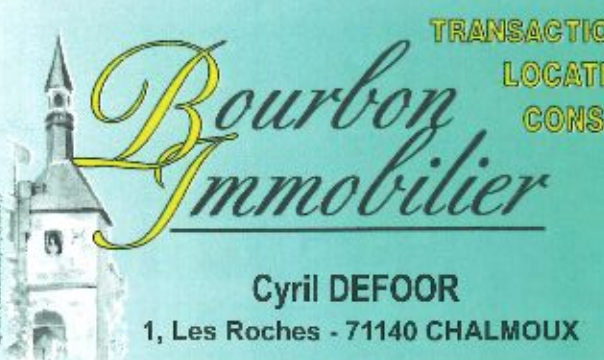
**BÂTIMENT
& INDUSTRIEL**



⚡ Ventilation ⚡ Réseau informatique
 ⚡ Alarmes & Vidéosurveillance ⚡ Neuf & Rénovation

LR ÉLECTRICITÉ c'est aussi la climatisation & le chauffage électrique

13, rue des Fredins - 71130 Gueugnon - 03 85 85 09 10
lrelectricite@wanadoo.fr - www.lr-electricite-rialin.com



**TRANSACTIONS
LOCATION
CONSEIL**

Cyril DEFOOR
 1, Les Roches - 71140 CHALMOUX
 Port. 06 87 34 57 72

www.bourbon-immobilier.fr SIRET 433 794 831 000 19
 Carte Pro : 348-71 - Garantie Financière 30.000 € - Crédit Agricole Centre Est. Tél. 03 85 89 35 95



MATÉRIEL MÉDICAL
SAINT DENIS
 Sophie MESSAGE - Emilie DANIEL

35 avenue Puzenat
 71140 BOURBON LANCY

tél. 03 85 89 10 18
pharmacielestenis@orange.fr

TRAVAUX 2019

Les écoles

C'est le poste qui représente le plus lourd investissement.

L'appel d'offres ayant été infructueux pour réaliser tous les travaux pendant les vacances d'été, il a fallu trouver des entreprises disponibles pour les commencer et les poursuivre pendant les vacances d'automne et les mercredis et pour certains les week-ends.

A l'école maternelle, construction de deux rampes d'accès pour personnes en fauteuils. Compte tenu de la pente à respecter et de la hauteur à atteindre il a fallu les placer au long du bâtiment, sinon elles empiétaient beaucoup trop loin dans la cour. Rénovation complète des toilettes : renforcement de l'isolation du plafond, rénovation de l'éclairage et de la ventilation, remplacement des urinoirs et de leurs cloisons, remplacement des cuvettes de WC, pose de cloisons facilitant le nettoyage, nouvelles portes, remplacement des lavabos. Installation de toilettes aux normes handicapés. Les peintures ont été renouvées et les carrelages remplacés, en couleurs vives. Les portes d'accès par l'extérieur et par la classe ont été remplacées pour permettre le passage d'un fauteuil. Deux radiateurs et une canalisation rongée par la rouille ont été remplacés.



A l'école des Fresnes, création de rampes d'accès, d'une place de parking handicapé et d'un cheminement pour personnes déficientes visuelles, renforcement de l'isolation du plafond, de l'éclairage et de la ventilation, création d'un WC handicapé, rénovation des peintures et des carrelages. Pour la sécurité, le puits et les poteaux du préau ont été peints en blanc. La porte de la bibliothèque a également été changée.



La maison de soins

Le bâtiment, situé face aux Ets Vincent, route de Gilly a été acquis. L'architecte a été choisi, et nous avons commencé à étudier l'aménagement intérieur. Il comprendra une salle d'attente, des sanitaires et deux cabinets de soins équipés d'une table d'examen, d'un bureau et de rangements. L'isolation du bâtiment sera renforcée et une climatisation par pompe à chaleur sera installée. Quelques places de stationnement seront aménagées devant.



Le restaurant scolaire.

Installation d'une rampe d'accès, remplacement de la porte d'entrée pour passage d'un fauteuil. Le four pour le maintien au chaud des plats a été remplacé. Mise en place d'une clôture et d'un portillon pour isoler de la cour de l'école des Fresnes.



La mairie

Le carrelage des escaliers étant de plus en plus dégradé, il a été remplacé et l'accès mis aux normes handicapés : bandes antidérapantes sur les nez de marches, pose d'une rampe, pose d'une bande pour personnes non voyantes. Remplacement des luminaires extérieurs et de la porte d'entrée. La porte d'accès à la cour de l'école par la salle de réunion a aussi été remplacée.



FLEURISSEMENT

Le monument aux morts

Pour parfaire l'aménagement, des pierres blanches ont été déposées autour des arbres.



Photos : Ginette ROY
Texte : Claude TRICHET

Comme tous les ans, nous avons continué le fleurissement, avec l'équipe de bénévoles, dans tous les parterres.

A Chizeuil, route de la Fayette, au terrain de basket ; et à l'ancien terrain de boules.

A Chalmoux, route de Gilly; route de Chizeuil, à la Contente et rond-point des Buissons.

Le tour de l'église a été aménagé avec des vivaces, graminées et autres. Le trottoir est transformé en plates bandes avec des sauges, des verveines de Buenos-Aires, et des rudbeckias.

Il est resté fleuri tout l'été, ce qui fait qu'avec les jardinières de dessus le mur, cela faisait un joli ensemble. La poste a également été aménagée. Deux jardinières ont pris place à l'entrée du chemin du Patouillas, ceci pour éviter le stationnement sur la D 60 et avoir plus de visibilité pour sortir. La gondole du carnaval, posée vers le restaurant, a été remplie de fleurs et a fait l'admiration des clients et des visiteurs. Des lavandes ont été ajoutées dans l'accotement du Reuil. Merci à tous les volontaires et aussi aux particuliers qui fleurissent chez eux.

Bonne année et bonne santé à tous.

Alice



Professionnels Particuliers

CEMHEF

ELECTRICITE
INDUSTRIE BATIMENT

Installations neuves et rénovation

CEMHEF Les Droyers 03230 BEAULON
Tél. 04 70 42 79 91 ou 04 70 42 77 21 Fax 04 70 42 46 80

Comte Marcelino

VITRERIE - MIROITERIE
MENUISERIE ALU ET PVC
VOLETS ET STORES
PORTAILS ET PORTES DE GARAGE

COMTE&MARCELINO
7 Bis Bd Henri de Régnier
71600 Paray le Monial

Tel : 03.85.81.47.29
Fax : 03.85.81.13.67

SARL LVT PRODUCTION
L'ETANG NEUF
71 760 ISSY-L'EVEQUE

Professionnel,
Vous propose :
Défrichage,
Terrassement,
Aménagement des
espaces,
Curage de bassins,
Réserves d'eau,
Créations de puits,

Devis gratuit
06 47 01 65 96
06 17 17 24 43

DECO'DROG

Droguerie - Verres à Vitres - Clés
Revêtement murs et sols - Papiers peints
Peintures - votre teinte à la demande
Cartouche de chasse - Articles de pêche

3, Pl. de la mairie
71140 BOURBON-LANCY
TEL: 03.85.89.04.78

deco-drog@orange.fr

CCAS



La compétence Actions Sociales étant devenue intercommunale, notre C.C.A.S n'a plus la vocation à intervenir pour des dons ou aides ponctuelles.

Il nous reste les compétences locales qu'avec tous les membres actifs du C.C.A.S. de Chalmoux, nous avons développées :

- Repas ou colis pour les anciens ayant atteint 70 ans et plus. Nous avons, encore cette année, voulu privilégier la qualité tant au niveau du repas que des colis.
- Aide au permis de conduire d'une valeur de 100 € pour les jeunes.
- Attribution d'un cadeau utile d'une valeur de 50 € pour les enfants nés dans l'année.

Nous n'avons eu que 44 repas le 8 décembre, les problèmes de santé ayant contraint beaucoup de personnes âgées à décommander le repas. 63 colis ont été distribués.

Nous tenons à remercier les membres du C.C.A.S. travaillant pour le bien de tous, notamment en servant l'excellent repas élaboré au restaurant « Au soleil de Chalmoux ». Comme à l'habitude les jeux de cartes ou autres ont permis d'attendre la soupe à l'oignon et le jambon braisé servis le soir.

Ambiance et bonne humeur ont régné sur cette journée permettant de se retrouver entre amis.

Alice et Ginette.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Nous vous rappelons que la bibliothèque est toujours à votre disposition avec 3500 livres pour enfants et adultes dans l'ancienne école des Frênes, classés et répertoriés par ordre alphabétique et par catégorie (romans, policiers, westerns, science-fiction, humour, histoire...)

De nombreux dons de livres ont eu lieu tout au long de l'année.

Nous remercions les généreux donateurs.

Un accès handicapé a été aménagé pour y accéder ainsi qu'une nouvelle porte sous le préau.

Ouverture le 3^{ème} lundi du moi de 17h à 18h.

Les bibliothécaires



*Chambres d'hôtes,
&
Table d'hôtes*
Le Bonnet de Nuit
Folkert & Lineke

4 route de Digoin
Chizeuil, 71140, Chalmoux,
Bourgogne
La France

T: 0033 (0) 385842182
e: lebonnetdenuit@gmail.com
w: lebonnetdenuit.com

eurl Patrick COMTE

Vente et Réparation
Matériels Agricoles
et Espace Vert

Z.A. Les Bruyères - B.P. 4 - 71130 NEUVY-GRANDCHAMP
Tél. 03 85 84 36 32 - Fax 03 85 84 36 29 - Port. 06 23 40 29 32



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

SARL Sébastien Dagouneau

- Dépannage
- Automatisation de Portails
- Aspiration Centralisée
- Installation
- Alarme
- Chauffage

Le Champ Valentin - 71140 LESME - Tél. 03 85 89 20 80

ECOLE DE CHALMOUX

L'école de Chalmoux accueille cette année 28 élèves répartis sur deux classes : la classe des maternelles de 16 élèves avec Monsieur GACON et la classe des CP-CE1 de 12 élèves avec Madame CHYTEL.

Comme chaque année, de nombreux projets vont ponctuer l'année.

D'un point de vue sportif : Cette année, la classe des CP-CE1 bénéficiera de deux interventions sportives : le football (la classe est inscrite au projet « foot à l'école ») et l'opposition. Nous nous rendrons à la piscine de Bourbon-Lancy en fin d'année.

D'un point de vue culturel et artistique : Participation au concours littéraire « les incorruptibles » et à la fête de la science (réalisation de défis et d'expériences sur le thème « Raconter la science ») pour la classe des CP-CE1.

Les deux classes se rendent au cinéma une fois par trimestre grâce à l'inscription au projet « école et cinéma ».

Décoration du portail de l'école par tous les élèves après un travail en classe sur les couleurs.

D'un point de vue littéraire : Continuation du projet de lecture de contes. Création d'un spectacle de fin d'année sur le thème de « Pierre et le loup », découverte du monde des marionnettes et des contes musicaux.

Pour clôturer l'année 2019, les enfants du RPI ont assisté au spectacle d'ombres chinoises « Aladin et la lampe merveilleuse » de la compagnie « Théâtre de la lanterne » le lundi 16 décembre (spectacle offert par les coopératives scolaires de chaque école). Le vendredi 20 décembre, le père-Noël du comité des fêtes de Chalmoux est passé faire une visite à tous les élèves du RPI. En fin d'après-midi, les enfants ont invité leurs parents pour un petit spectacle de Noël.

Toute l'équipe éducative de Chalmoux remercie vivement la mairie pour son investissement ainsi que les parents présents dans la vie de l'école.



Bonnes fêtes de fin d'année à tous !
Les enseignants

UNE GONDOLE A MALTAT

Cette année, nos bricoleurs nous ont confectionnés une gondole vénitienne pour le carnaval, à Maltat.

Armé de sa perche, notre gondolier a bien tenu l'équilibre, ce qui n'a pas été toujours facile, et a pagayé tout au long du parcours sous le soleil sur une superbe gondole rouge et noire.

Conduite par notre fidèle David accompagné de ses dames portant des loups pour dissimuler leurs visages.

Merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette journée (bricolage, confection des fleurs, prêt de matériel etc...)

Vous avez pu voir cette gondole tout l'été remplie de fleurs naturelles au Reuil à côté du « Soleil de Chalmoux ».

Nombreux sont les clients du restaurant qui l'ont admirée et photographiée. Cela a procuré un grand plaisir à tous ceux qui ont œuvré à son installation.

Merci à tous.

Ginette Roy



Rue Edouard Jaunez
71800 PARAY LE MONIAL



TRAVAUX DE MACONNERIE - GROS OEUVRE

S.A.R.L. au capital de 70 000,00 € - Code APE 4339 B - N° SIRET 503 404 777 00010 - N° TVA intracommunautaire : FR 50 559 717 000101

Tél. 03 85 81 28 94
Mail. accueil@sasmorais.fr

ASSOCIATIONS DE CHALMOUX 2019

<u>Club des Aînés</u>	Présidente : Alice GUEUGNAUD 1 Le Champblanc - 71140 CHALMOUX	06 71 47 77 48
<u>Comité des Fêtes</u>	Président : Jean-Luc DETAMPLE 10 Rue de Gilly - 71140 CHALMOUX	06 30 37 66 65
<u>L'ESC/Gym</u>	Présidente : Agnès GOUTERAUD 6 la Contentte - 71140 CHALMOUX	03 85 84 28 94
<u>Les Anciens Combattants Prisonniers de Guerre (A.C.P.G - C.A.T.M)</u>	Président : BAZILE Gérard «Moulin d'Achard» - 71140 CRONAT	03 85 84 20 11
<u>Chalmoux Zen</u>	Président : Ginette ROY 1 Lot des Buissons - 71140 CHALMOUX	03 85 84 24 24
<u>Conscrits 2020</u>	Président : GUICHARD Thibault 2, Les Ardillats 71140 CHALMOUX	03.85.84.24.73

FESTIVITES 2020

Vendredi 10 janvier	VŒUX DU MAIRE
Samedi 25 janvier	THEATRE CHALMOUX ZEN
Samedi 22 février	COMITE DES FETES- CHOUCROUTE
Samedi 29 février	THEATRE GYM
Samedi 7 mars	BAL DES CONCRITS
Jeudi 12 mars	CONCOURS BELOTE CLUB DES AINES
Mardi 19 mars	VIN D'HONNEUR - CEREMONIE
Vendredi 8 mai	VIN D'HONNEUR - CEREMONIE MARCHE DU COMITE DES FETES
Samedi 23 mai	PETANQUE REPAS CONSCRITS
Samedi 29 mai	FETE DES ECOLES
Jeudi 13 juillet	BARBECUE FEUX COMITE DES FETES
Dimanche 20 septembre	REPAS DES AINES -COMITE DES FETES
Jeudi 8 octobre	CONCOURS DE BELOTE CLUB DES AINES
Samedi 17 octobre Dimanche 18 octobre	WEEK END ESCARGOTS DU COMITE DES FETES
Samedi 24 octobre	BAL DES CONSCRITS
Lundi 11 novembre	VIN D'HONNEUR - CEREMONIE
Samedi 28 novembre	SOIREE DANSANTE CONSCRITS

sarl CHARRIER Pierre



**Couverture - Zinguerie
Sanitaire - Chauffage**

La Mouchère - 71140 CHALMOUX
e-mail : sarl-charrier-pierre@orange.fr
Tél. 03 85 84 26 64
Fax 03 85 84 28 92



PEUGEOT



CITROËN

SARL GARAGE BLANC

47, avenue Puzos - 71140 BOURBON-LANCY
Tél. 03 85 89 11 07



SARL ARNOUD
et associés

Plombier - Chauffagiste
ENERGIE RENOUVELABLE
Electro-Ménager
Sanitaire

Etudes - Devis
Service après vente

20, route du 8 Mai
71130 GUEUGNON
Tél. 03 85 85 47 49
Fax 03 85 85 14 64
arnoud.associés@orange.fr

ASSOCIATIONS ET SUBVENTIONS

Le dossier unique de demande de subvention Cerfa n° 12156*05 est obligatoire pour adresser une demande à un service de l'État. Ce dossier unique peut être rempli directement en ligne sur le site www.servicepublic.fr. Il comporte 7 parties à remplir dont notamment une présentation de l'association ; le budget prévisionnel ; une description du projet et les attestations sur l'honneur. Les collectivités sont invitées à utiliser ce formulaire mais proposent parfois leur propre dossier. Sans procédure spécifique, constituez un dossier de demande de financement le plus complet possible et comportant :

- une lettre de présentation de l'association mentionnant notamment la liste des membres responsables ;
- une lettre de motivation relative au projet ;
- une description de l'action avec si possible des indicateurs d'évaluation relatifs à la faisabilité et la pertinence du projet ;
- le budget prévisionnel ;
- le compte-rendu de la dernière assemblée générale et comptes de l'année précédente ;
- la somme demandée.

Une subvention, de la part d'une commune ou d'un EPCI, ne peut être octroyée que pour des projets d'intérêt public local. L'assemblée délibérante de la collectivité est seule juge de l'intérêt local et il n'y a aucune obligation légale à verser des subventions aux associations locales.

Une subvention peut revêtir différentes formes : l'octroi d'une somme bien définie ou le prêt ou mise à disposition de locaux ou de matériel.

Une subvention doit être utilisée en conformité avec les objectifs prévus, c'est pourquoi un bilan est demandé après l'action. Si les buts n'ont pas été atteints, la collectivité est en droit de ne pas verser la subvention, ou de se faire rembourser tout ou partie des sommes avancées.

- Si la réponse est négative, l'association peut contester le refus en saisissant le juge administratif d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de sa notification. L'association peut invoquer l'incompétence, le vice de forme ou de procédure dans le cas où la demande n'a pas été soumise au vote de l'assemblée délibérante par exemple.

Un point de vue d'assureur

N'importe quelle association peut faire une demande de subvention auprès de la mairie de son siège social ou là où elle mène des actions. Les finances publiques se raréfiant, votre demande doit être convaincante et bien argumentée. Cependant, rien n'oblige la mairie à répondre favorablement à votre demande. L'attribution d'une subvention est en effet une décision souveraine que la collectivité n'est pas tenue de justifier. Par contre, elle doit appliquer le principe d'égalité de traitement.

ESC GYM



Les cours de l'E.S.C. GYM, animés par Isabelle DUFOUR (professeur de zumba), se poursuivent cette année tous les lundis de 18H15 à 19 H à la salle du Cèdre.

Nous organisons notre soirée théâtre qui aura lieu le samedi 29 février 2020 : la pièce sera jouée par la troupe de Saint Aubin-sur-Loire.

Le club de zumba vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

L'E.S.C. GYM

S.A.R.L.
V 71
**COUVERTURE
CHARPENTE
RENOVATION
MAISON BOIS**
**12, rue de Gilly
71140 CHALMOUX**
www.v71.fr
VINCENT Noël - 06 82 76 80 36
VINCENT Jean-Claude - 06 73 01 42 04
VINCENT Benjamin - 06 89 61 82 62
sarlv71@hotmail.fr

AGRISSY SARL
Eric LIGIER
Nutrition Animale • Engrais • Fioul
7, route de Toulon
71760 ISSY-L'ÉVÊQUE
Tél. 03 85 24 91 96 - Mail : agrissey@wanadoo.fr
Portable : 06 84 95 11 74

LA FABRIQUE D'ARCHITECTURE
De l'idée à la réalisation ...
TIMOTHÉE GODRON

8, RUE DU COMMERCE - 71140 BOURBON LANCY
TÉL. 03 85 89 30 46
TIMOTHÉE.GODRON@LAFABRIQUEARCHI.FR

CHALMOUX ZEN

Cette année il n'y a pas eu de Qi Gong, suite à la défection de notre intervenant.

Nous avons décidé de faire de la marche tous les mardis matin, de nouveaux adhérents nous ont rejoints pour sillonner la campagne Chalmouxoise et Montoise.

En janvier nous avons accueilli la troupe théâtrale « Grain de Folie » de Palinges qui a été très applaudie.

Le samedi 25 Janvier nous recevrons la troupe du Foyer rural de Neuvy Grandchamp à 20 h 30.

C'est en toute Zénitude que l'équipe de Chalmoux Zen vous présente ses

MEILLEURS VŒUX POUR 2020

La Présidente
Ginette ROY



CLUB DES AINES

Nous sommes 35 adhérents au club, avec deux réunions par mois. Nous organisons aussi deux concours de belote qui ont une belle réussite. Avec le bénéfice de ces concours nous faisons deux repas : un à Cressy sur Somme au printemps et un salle du Cèdre, avec traiteur, à l'automne.

Les jeux proposés sont belote, Rummikub ;scrabble, dominos et caissette toujours dans la bonne humeur. C'est l'occasion de prendre des nouvelles des amis et amies, des malades.....

Deux adhérents nous ont quittés cette année, il s'agit de Maurice et de Renée. Nous avons une tendre pensée pour eux.

Le club serait heureux de recruter des nouvelles personnes, cela n'engage à rien si ce n'est que passer de bons moments tous ensemble. Les « vieux » savent rigoler aussi, quelles que soient les professions exercées avant.

Bonne année à tous, ne restez pas seul.



Alice



LES CONSCRITS

L'année à venir marquera à Chalmoux le retour des conscrits. Étant le résultat d'une association entre les jeunes nés entre 2002 et 2003. Composé de 9 membres étant Romain Berthot, Anna Bidolet, Alissa Blanchard, Mathéo Girard, Margaux Gogneau, Pierre-Étienne Gonin, Thibault Guichard, Yvan Laval et James Robillard, les conscrits organiseront en 2020, quatre manifestations.

S'agissant de deux bals, le premier le 7 mars et le second le 24 octobre, ainsi qu'un concours de pétanque et un repas dansant, respectivement les 23 mai et 28 novembre. Les conscrits passeront également chez vous pour la traditionnelle « poule » courant août 2020.

Nous espérons donc vous voir nombreux dans nos différentes manifestations, et vous souhaitons avant tout une belle et heureuse année 2020.

Le Président
Thibault GUICHARD

ISA RETOUCHES



03 85 84 24 46

ISABELLE PIERRE

- * Retouches
- * Objets divers en tissu
- * Idées cadeaux à personnaliser

Lieu dit "Jolinet"
71140 CHALMOUX

Chez Steph...Anne
Cuisine traditionnelle, Menus divers, Banquets....

**Bar
Restaurant**

**AU SOLEIL DE
CHALMOUX**

10, lotissement du reuil
71140 Chalmoux
Tel : 03.85.53.94.87

Fermé le dimanche soir et le lundi

COMITE DES FETES

« Quelques informations sur les animations de 2019 »

- Soirée théâtrale du 16 mars, toujours présentée par la troupe des « Amuz'arts de Saint-Agnan. Devant un nombreux public venu par s'amuser, des scènes toujours plus cocasses les unes que les autres.

Interprété avec talent par chacun. « Chapeau ! Les artistes. »

- Mercredi 8 mai « Randonnée Pédestre » de renommée jamais égalée, par ses parcours innovant d'une année à l'autre. C'est surtout le repas avec la dégustation de cuisses de grenouilles qui fait l'unanimité. De ce fait, pour le 8 mai 2020, la marche commencera dès le matin. Appréciée, pour certaines catégories de participants.

- Pour la fête Nationale, « Barbecue géant » au goût de chacun ! Où l'on aime se retrouver dans une ambiance sympathique avec des animations festives et tardives... Bravo Jean-Pierre !

- 22 septembre « Après-midi récréatif » offerte aux personnes de 70 ans et plus. Bonne participation. Le spectacle présenté par la troupe « Le Caveau des Artistes » a fait l'unanimité vu l'intensité des applaudissements bien mérités. Très apprécié, les boissons servies au cours de l'après-midi et le goûter gourmand servie en clôture des festivités. Toute l'équipe du comité remercie vivement, toutes et tous de leur présence.

- 36^{ème} année de la fête de l'escargot les 19 et 20 octobre avec son affluence habituelle pour la dégustation attendue « soi-disant », toujours meilleur, mais aussi le divertissement, par les orchestres mettant une folle ambiance.

Très perturbée, par le décès, de Guy GOGNEAU, doyen de l'association, 56 années de présence, depuis la création du comité en 1963. Le seul à être resté ! Il a connu 9 présidents successifs jusqu'à nos jours. Nous étions tous très affectés.

Nous lui avons rendu hommage, sous diverses formes. Au revoir, Guy.

- Le comité a participé à la kermesse des écoles du R.P.I. Pour Noël, des cadeaux ont été remis à tous les enfants scolarisés.

- L'année 2020, commencera le samedi 22 février, par une soirée « Choucroute dansante » ouverte à tous. Des repas à emporter pour ceux qui le désireront. Un accueil chaleureux, vous sera réservé. Pour cette première, on vous espère nombreux....

Au comité actuel, membres et bénévoles, toujours fidèles à l'association, c'est tous réunis qu'ils ont fêté, les 80 ans de Marcelle VAUDELIN autour d'un repas et de cadeaux.

Bénévole de 1977 à 1983 et membre depuis cette date, 42 ans de travail et d'amitié.

Présidente pendant 6 ans et depuis vice-présidente. Quand on aime, on ne compte pas ! A tous, d'en faire autant..

Le Comité des Fêtes, par la voix de son président remercie sincèrement les bénévoles, les conscripts qui prêtent « main forte » aux diverses manifestations.

Le Président et ses membres formules des vœux de santé, bonheur à tous pour l'année 2020.

Le Président, Jean-Luc DETAMPLE



Intermarché
les Mousquetaires
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE
HORAIRES
Du lundi au mercredi de 8h30 à 19h00 - Du jeudi au samedi de 8h30 à 19h30
Ouvert le dimanche de 9h00 à 12h00

leDRIVE
Intermarché

leDRIVE Intermarché

En 5 mn, vos courses à prix
Intermarché dans votre coffre

**JE SUIS
UN PRODUCTEUR
COMMERÇANT**

OUI, JE SUIS UN PRODUCTEUR
COMMERÇANT QUI GARANTIT
L'ORIGINE ET LA QUALITÉ
DE SES PRODUITS.
OUI, JE SUIS UN PRODUCTEUR
COMMERÇANT QUI TRAVAILLE
SANS INTERMÉDIAIRE POUR
OFFRIER LES MEILLEURS PRIX.
OUI, JE SUIS UN PRODUCTEUR
COMMERÇANT QUI PARTICIPE
À L'ÉCONOMIE LOCALE EN
AVANT DÉVELOPPE 64 USINES
EN FRANCE DEPUIS 1972.
OUI, JE SUIS UN PRODUCTEUR
COMMERÇANT ENGAGÉ
POUR L'EMPLOI COMME
LOISIR DE LA REPRÉSENTATION
DE L'ATELIER GAD.



Intermarché

BOURBON-LANCY
Carrefour Les Alouettes - Tél. 03 85 89 67 80
S.A. BOURBON - Entreprise indépendante - RCS 342 980 647

*Volaille et rôtis farcis
élaborés par vos
bouchers*

*Plateau de fruits de
mer sur commande*



Commune de CHALMOUX - 71140

Département de Saône-et-Loire - Arrondissement de Charolles
Tél. : 03 85 84 24 07 - Fax : 03 85 84 24 97
mairie.chalmoux@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DE COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DE CHALMOUX du 7 février 2019
Convocation du 1^{er} février 2019

Membres présents : LAVOCAT Guy, MARCAUD Patrick, GUEUGNAUD Alice,
DESCHAMPS Jean, ROBERT Guy, ROY Ginette, ROUSSEAU Chantal, TRICHET Claude,
LACOMBRE Philippe, COLLIN Catherine.

Absents excusés : Marie MARCAUD (pouvoir à Patrick MARCAUD),
Absente non excusée : MERY Eric, Maryvonne GERARD.

Secrétaires de séance : Mme ROY Ginette.

Lecture du compte-rendu de la réunion du 13 décembre 2018, adopté à la majorité, 1
abstention.

M. le Maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour, concernant la signature de la
convention pour la dématérialisation des actes. Accepté à l'unanimité.

1^o) Compte de Gestion et comptes Administratif 2018

Le Maire présente les résultats de l'année 2018, comme suit :

BUDGET COMMUNE : En fonctionnement recettes : 636 555.10 € ; dépenses :
481 342.37 €, résultat de l'exercice : excédent de 155 212,73 €. En investissement :
recettes : 285 982.11 €, dépenses : 488 889.24 €, résultat d'exercice : déficit de
202 907,13 €. Le résultat est un déficit de 47 694,40 €, Après le report de 2017, le
résultat de clôture est un excédent de 320 842,83 €. Vote du compte de Gestion :
adopté à l'unanimité 11 pour.

BUDGET ASSAINISSEMENT : en exploitation, recettes : 16 031.75 €, dépenses :
14 778.75 € soit un excédent de 1 253 €, En investissement recettes : 7 124.70 €,
dépenses : 13 304.05 € soit un déficit de 6 179.35 €. Après intégration des résultats
2017, on obtient en investissement un excédent de 6 427.95 € en exploitation un
excédent de 6 309.41 € Vote du compte de Gestion : adopté à l'unanimité 11 pour.

BUDGET COMMERCE : fonctionnement recettes : 14 458.37 €, dépenses 8 293.27 €
soit un excédent de 6 165.10 € ; recettes d'investissement : 0 €, dépenses
d'investissement : 0 € soit un résultat de : 0. Après intégration des résultats 2017, on
obtient un excédent d'investissement de 718.60 € et un excédent de fonctionnement de
13 291.12 €. Vote du compte de Gestion : adopté à l'unanimité 11 pour

BUDGET LOTISSEMENT : En fonctionnement recettes : 1 800 €, en dépenses : 1 800
€ soit un résultat de 0. En Investissement ; recettes : 0, dépenses : 1 800 € soit un
déficit de 1 800 €. Après intégration des résultats 2017 on obtient en fonctionnement
un résultat de 0 €, et en investissement un déficit de 1 364.82. Vote du compte de
Gestion : adopté à l'unanimité 11 pour

Le Maire quitte la salle, M. Marcaud, 1^{er} adjoint, procède aux votes des comptes
administratifs.

Comptes administratifs : membres présents : 10

AZfeu
Vente et entretien extincteurs
Plans de Sécurité
Eclairage de Secours
Formation incendie
Daniel DUCAROUGE
siège social : 9, rue des Sables - 71140 BOURBON-LANCY
Port. 06 07 82 67 77 Mail : azfeu@orange.fr
APSAD NF
Service d'installation et de maintenance des extincteurs mobiles
(règlement 14 - NF 265) - Certificat n° 487/05/04-285
Entreprise agréée par le CERP - www.cerp.fr - www.apsad.fr - www.nf265.fr

MICHAUD
MOTOCULTURE
Route de Toulon
71130 VENDESSE
S/ARROUX
Tél : 03 85 85 26 96
michaud.vend@wanadoo.fr
Z.I La Fiolle
71450 BLANZY
Tél : 03 85 68 18 18
blanzy@michaudmotoculture.com

Bruno ALVÈS
paysagiste
Création - Entretien - Dallage - Cours et Allées en béton empreinte
Clôtures - Elagage - Entretien - Rénovations sols sportifs
Tél. 03 85 53 23 30 - RIGNY-SUR-ARROUX

Budget principal : approuvé à l'unanimité 10 pour
Budget Assainissement : approuvé à l'unanimité 10 pour
Budget Lotissement approuvé à l'unanimité 10 pour
Budget Commerces approuvé à l'unanimité 10 pour
Le Maire revient dans la salle.

2°) Affectation des résultats :

Budget principal : Résultat de clôture : un déficit d'investissement de 229 670.06 € et un excédent de fonctionnement de 550 512.89 €. Celui-ci doit servir à combler le déficit d'investissement à l'article 1068 du budget primitif 2019 additionné des restes à réaliser soit un besoin de financement de 229 670.06 €. Il restera 320 842.83 € à reporter au fonctionnement 2019. Approuvé à l'unanimité 11 pour.

Budget Assainissement : Résultat de clôture : en investissement un excédent de 6 427.95 € en exploitation un excédent de 6 309.41 € qui seront reporté au budget 2019, approuvé à l'unanimité 11 pour.

Budget Commerces : Résultat de clôture : un excédent d'investissement de 718.60 € et un excédent de fonctionnement de 13 291.12 €, à reporter au budget primitif 2019, approuvé à l'unanimité 11 pour.

Budget Lotissement : Résultat de clôture : en fonctionnement un résultat de 0 €, et en investissement un déficit de 1 364.82 €, à reporter au budget primitif 2019, approuvé à l'unanimité 11 pour.

4°) Permis de construire pour la société de M. Deschamps S, sur les plans, pour définir la limite de construction, une petite parcelle de terrain qui longe le chemin et qui est communale n'a pas été prise en compte et bloque le permis. La solution serait de la classer en chemin. Adopté à la majorité, 1 abst 10 pour.

5°) Lecture de la lettre de M. le Maire au Préfet pour soutenir la demande de permis de M. MARTINS GOMES, qui de plus serait pour loger son fils handicapé qui serait près de lui. Le Conseil accepte à l'unanimité de prendre une délibération de soutien pour ce permis qui a été refusé car le terrain n'est pas dans une zone urbanisée.

6°) Demande de subventions acceptées : FNATH 200 €, à l'unanimité 11 pour, Chalmoux zen : 120 € à l'unanimité 10 pour (la présidente Ginette Roy ayant quitté la pièce). La question est posée pour la location de la salle qui n'est pas occupée car plus de professeurs. La location de salle ne sera pas due à partir de leur demande soit ce jour. Subventions refusées : AFSEP, Service de remplacement Bourbon Lancy, les amis du CADA.

7°) Le Conseil municipal accepte à la majorité (10 pour 1 contre) que la commune assure la protection juridique du Maire pour sa défense contre la plainte de Mme GUEUGNEAU Edith, concernant des courriers expliquant que Mme GUEUGNEAU s'est opposée au projet de construction de maison de soins à Chalmoux en réunion de commission de subvention DETR.

8°) Achat d'un bâtiment. Chalmoux étant toujours retenu au niveau départemental pour recevoir une permanence de médecin, un local doit être trouvé et aménagé. Plusieurs visites ont eu lieu, le bâtiment le plus intéressant est proposé, dans le bourg, de la place pour se garer, maison saine. Il faut faire chiffrer les aménagements. Mme Collin demande pourquoi le bâtiment de la Contente n'irait pas. M. Marcaud répond que c'est trop grand, M. Trichet dit que des travaux seraient aussi nécessaires, et M. le Maire répond qu'il espère encore faire autre chose avec ce bâtiment. Prix 37 000 €, le Conseil donne son accord pour faire avancer ce projet à la majorité 10, pour 1 contre.

9°) Achat de décorations de Noël : pendant les soldes, des achats en prévision, avec un changement dans les attaches qui seront amovible et qui permettront de mettre les décorations à l'abri l'hiver. Oui à l'unanimité pour un devis de 823,14 € ttc.

10 °) Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité (11 pour) M. Le Maire à signer la convention permettant le changement d'opérateur de transmission des actes soumis au contrôle de légalité par voie électronique.

11°) Questions diverses :

Décès de M. TURLIER Hervé, le 15 janvier 2019 à Moulins

Deux dégrèvements de taxes foncières (2017 et 2018) 700 et 713 € ont été obtenus pour les bureaux de la mine. Mme COLLIN demande ou en est la demande d'achat de ces bureaux, M. le maire répond qu'il n'a toujours pas le droit de les vendre.

Commission de la liste électorale : GUY Robert, conseiller municipal, Mme CHARRIER Agnès, Délégué titulaire de l'administration, (suppléant M. GONNEAUD Eric) Melle SAVRY Muriel délégué titulaire du Tribunal de Grande Instance (suppléant HEST Emmanuelle).

Service départemental d'incendie et de secours de Saône et Loire, la contribution 2019 est de 19 705 €

Outils de communication et information sur le zéro phyto par « alterre bourgogne Franche-Comté », voir sur le site ou en mairie

Population au 1^{er} janvier 2019 transmis par l'Insee : 651

Posture VIGIPIRATE, jusqu'au 6 mai 2019, le niveau de vigilance « sécurité renforcée-risque attentat » est maintenu sur l'ensemble du territoire national.

Règles animaux errants, consultables en mairie.

Inspecteur de l'académie, nous invitant à élargir notre regroupement de communes intercommunal, invoquant une possibilité de fermeture de classe pour la rentrée 2020.

Remerciement pour dons de livres, Mme BIGNON de Chalmoux, Mme ROLLIN André de Bourbon Lancy.

M. le Maire rappelle que la bibliothèque est ouverte les 3^{ème} Lundi du mois, de 17 à 18 h à L'ANCIENNE ECOLE DES FRESNES mais pas de fréquentation.

La redevance perçue cette année de solaire directe est de 76 048,12 €

Fin de séance 19 h 30

PROCES VERBAL DE COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DE CHALMOUX DU 8 avril 2019
Convocation du 3 avril 2019

Membres présents : LAVOCAT Guy, GUEUGNAUD Alice, DESCHAMPS Jean, ROY Ginette, ROBERT Guy, ROUSSEAU Chantal, MERY Eric, TRICHET Claude, LACOMBRE Philippe, COLLIN Catherine.

Absents excusés : MARCAUD Patrick (pouvoir Claude TRICHET) Marie MARCAUD (pouvoir à GUY LAVOCAT),

Absente : Maryvonne GERARD.

Secrétaires de séance : Mme ROY Ginette.

M. le Maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour, concernant le RPI et la commune de Grury. Accepté à l'unanimité, 11 pour.

Lecture du compte-rendu de la réunion du 7 février 2019, adopté à l'unanimité 11 pour.

Arrivée de Mme GUEUGNAUD Alice (12 voix)

1°) Taxe communale

M. le Maire propose de maintenir les taux d'imposition de la commune, soit 18,96 % pour la taxe d'habitation produit attendu : 137 422 € ; 13,73 % pour la taxe foncière

bâtie, produit attendu : 73 442 € ; 38,63 % pour la taxe foncière non bâtie produit attendu : 50 683 €. Soit un total de 261 547 €. M. le Maire fait remarquer qu'on ne touche jamais la totalité, Mme COLLIN demande que M. le Maire se renseigne pourquoi. **Accepté à l'unanimité 12 pour.**

2°) Vote des budgets

Budget Lotissement : équilibré à 19 500 € en fonctionnement et à 16 292 € en investissement. **Accepté à l'unanimité 12 pour.**

Budget Commerces : équilibré à 20 491 € en fonctionnement et à 8 109 € en investissement. **Accepté à l'unanimité 12 pour.**

Budget Assainissement : 22 424 € en fonctionnement et 34 729 € en investissement. **Accepté à l'unanimité 12 pour.** Le schéma directeur est terminé. De gros travaux seraient nécessaires pour réhabiliter les stations. Pour financer ces travaux, la Police de l'eau, du département, conseille de doubler le montant des redevances. M. le Maire pense qu'il est préférable d'augmenter, progressivement, cela devra être voté en fin d'année pour application en 2020. Cette année, une pompe doit être changée à la station du bourg, 2 500 €.

Budget Principal : équilibré à 938 365 € en fonctionnement et à 848 632 € en investissement. **Accepté à la majorité, (11 pour 1 abst).** La subvention DETR sera de 43 040 €, bien moins que ce que l'on espérait. Une demande de transfert de projet a été demandée pour la subvention AAP 2018 (de la « maison de soins » au « point d'accueil santé ». L'AAP 2020 est de 18 750 € pour les travaux de mise en accessibilité. Pour le point d'accueil santé, une subvention DSIL va être envoyée.

En investissement, l'équilibre s'obtient avec un emprunt, budgétisé à 60 000 €. Concernant les emprunts, il y en a un qui se termine cette année (travaux de voirie) et un autre (travaux de bâtiments), l'année prochaine.

3°) Point Santé : Appel à concurrence pour choisir un architecte : **accord à la majorité (11 pour 1 contre).** Le Conseil donne son accord à la majorité (11 pour, 1 contre) pour lancer un appel d'offres et demander la subvention DSIL 2019.

Délégation de Marchés : le Conseil municipal décide à la majorité (11 pour 1 contre) pour la durée du présent mandat de confier à M. le Maire la délégation suivante : Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

4°) RODP 2019 Electricité : 209 € pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité. **Accord à l'unanimité 12 pour.**

5°) RODP Télécom 2019 : 2409,14 € pour occupation du domaine public par les réseaux et installations de télécommunication. **Accord à l'unanimité 12 pour.**

6°) Subvention demandée par le Centre d'Etudes des Patrimoines : refusé à l'unanimité (12 contre). Subvention refuge fourrière de Gueugnon : refusé à l'unanimité (12 contre). Vaincre la mucoviscidose : refusé à l'unanimité (12 contre).

7°) PERMANENCE ELECTIONS :

8 h à 10 h : LAVOCAT Guy, LACOMBRE Philippe, ROY Ginette

10 h à 12 h : GUEUGNAUD Alice, TRICHET Claude, ROUSSEAU Chantal

12 h à 14 h : COLLIN Catherine, ROBERT Guy

14 h à 16 h : MARCAUD Patrick, ROUSSEAU Chantal, DESCHAMPS Jean

16 h à 18 h : MERY Eric, DESCHAMPS Jean, LAVOCAT Guy

8°) Questions diverses :

Décès de Stéphanie KANTOCH veuve GOSTYNSKI, le 1^{er} mars 2019 à Paray-le-Monial.
Lecture de la réponse de la Poste à la lettre de M. le Maire : « pas d'obligation pour les horaires ». Le courrier est distribué jusqu'à tard dans l'après-midi, ce qui contrarie les usagers.

Le secrétariat de mairie propose un nouveau service pour les personnes ne pouvant se connecter à internet ou ayant des difficultés à réaliser les démarches administratives dématérialisées. Elles auront accès à un ordinateur dédié, sur rendez-vous, les après-midis des lundi, mardi et jeudi de 14 h à 15 h 30. Les secrétaires auront un rôle de conseillères uniquement.

Une extension de la carrière est demandée, sur des terrains privés, et une petite partie communale représentant 26 000 t environ. M ; le Maire regrette que la commune n'ait pas acheté ces terrains quand il y en avait l'occasion, le Conseil de l'époque n'ayant pas donné son accord.

9°) Lecture de la lettre de la commune de Grury qui demande son avis à la commune de Chalmoux pour un regroupement de l'école de Grury avec le RPI Chalmoux Mont. Beaucoup de points négatifs, les problèmes de distances, (la longueur du temps de transport pour les petits), de dangerosité de la route et du risque de départ de nombreux élèves, de plus grands cars donc un surveillant. Le Conseil donne un avis défavorable au regroupement de l'école de Grury avec le RPI.

Séance levée à 19 h 30.

PROCES VERBAL DE COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DE CHALMOUX DU 13 juin 2019
Convocation du 7 juin 2019

Membres présents : LAVOCAT Guy, MARCAUD Patrick, GUEUGNAUD Alice, DESCHAMPS Jean, ROY Ginette, ROBERT Guy, MERY Eric, TRICHET Claude, LACOMBRE Philippe,

Absents excusés : Marie MARCAUD (pouvoir à GUY LAVOCAT),

Absente : ROUSSEAU Chantal, COLLIN Catherine.

Secrétaires de séance : Mme ROY Ginette.

M. le Maire fait observer une minute de silence pour le décès de Maryvonne GIRARD.

Lecture du compte-rendu de la réunion du 8 avril 2019, adopté à l'unanimité 10 pour.

1°) Appel d'offres mise en accessibilités de bâtiments communaux : Mairie, Ecole, Restaurant scolaire et Bibliothèque.

Il n'y a pas eu de réponse pour certains lots pour l'appel d'offres déposé sur la plateforme dématérialisée. Les artisans MORAIS, pour le lot 1, gros œuvre aménagement extérieur, et COMTE ET MARCELINO pour le lot 2, menuiserie extérieure ont été retenus. Une relance de marché dématérialisée a été faite qui a été encore infructueuse. Il a été possible de contacter directement les artisans, ont été retenus : BONNOT lot 3, pour menuiserie peinture et plâtrerie, BOULOT pour lot 4, plomberie sanitaire et ventilation ; entreprise CEMHEF pour le lot 5, électricité, CARREAUX 3 000 pour le lot 6, carrelage. Le Conseil approuve à l'unanimité 10 pour.

Une modification sera demandée par rapport aux séparations dans les toilettes : des cloisons au lieu de murs carrelés.

2°) Le Conseil donne un avis favorable (10 pour) pour le retrait du syndicat refuge fourrière de Gueugnon, des communes de Coublanc, Fleury la Montagne, Iguerande, Mailly et Saint Julien de Jonzy.

3°) Le Conseil donne son approbation à l'unanimité (10 pour) pour les conditions de transfert de la zone d'activités économiques de Chazey de la commune de Gueugnon à la Communauté de Communes entre Arroux, Loire et Somme.

4°) Lecture de la lettre du notaire M[^] LAVIROTTE, concernant un droit de préférence pour une vente d'une parcelle boisée. Le Conseil, après en avoir délibéré, n'est pas intéressé, à l'unanimité 10.

5°) Mise en œuvre RIFSEEP : la proposition de délibération ayant reçu un avis du comité du centre de gestion, elle va pouvoir s'appliquer à partir du 1^{er} juillet 2019. (prime des agents techniques, indemnités de régisseur) unanimité 10 pour.

ARRIVEE DE CHANTAL ROUSSEAU (nombres de voix : 11)

6°) Voirie communale : lecture de divers devis par l'adjoint Jean DESCHAMPS.

Le souci avec les camions de l'entreprise GUICHARD, qui détériorent les routes, est évoqué. L'entreprise a déjà été avertie, mais ne veut rien faire. Il faudrait voir s'il n'existe pas un recours pour obliger l'entreprise à dédommager la commune. Des photos seront faites après les travaux.

Entreprise retenue : BOUHET pour 61 605,60 ttc (chemin des Vignes, Route de Grury, Chemin des Philippe) et l'entreprise COLAS pour le point à temps automatique (1 248 € ttc la tonne) à l'unanimité 11 pour.

7°) Prévision d'achat d'une armoire chauffe-plats pour la restaurant scolaire. La cuisinière est hors services. La température doit être contrôlée. Eric MERY conseille de voir avec les services sanitaires si le choix est correct. La question se pose de savoir combien de temps met l'appareil pour arriver à température.

8°) Demandes de subvention : une élève de Chalmoux à l'école des métiers de Longvic, 35 € accordée à l'unanimité 11 pour. La deuxième demande est refusée (France Adot)

9°) Le document unique d'évaluation des risques professionnels, obligatoire, réalisé par la société AP Consilis, est terminé (coût 2 552,40 €), a reçu un avis du comité du Centre de Gestion. La subvention va pouvoir être demandée (1 400 €). Accord à l'unanimité 11 pour.

10 °) Questions diverses

Etat Civil : décès :

- LACOMBRE Maurice le 25 mai 2019 à Vichy.

- GERARD Maryvonne, née LE PALUD, le 18 juin 2019 à Paray-le-Monial.

Une naissance : HOUDIN Sounaïa Ginette Elvira

Un mariage le 15 juin, M. AUVOLAT Mallory et Melle BELIN Stacie.

Restriction de l'usage de l'eau pour certaine zone. CHALMOUX en zone 2 (ARROUX) n'est pas concernée pour l'instant (au-dessus des seuils).

Lecture de la lettre du Président du Département, M. ACCARY André, nous informant d'une enveloppe supplémentaire pour les subventions, notre subvention est augmentée et passe à 22 500 € au lieu de 18 750 €.

Courrier de la Présidente de la communauté de communes à M. Le préfet de Saône et Loire concernant l'« ECOLE DE LA CONFIANCE » exprimant les craintes des élus locaux concernant ce projet.

Courrier de la communauté de communes concernant le Très Haut Débit, la pénurie généralisée du câble optique retarde son déploiement, la communauté de communes sollicite la région pour un renforcement du réseau alternatif RCube sur les zones encore « blanches ».

Remerciements à M. ZAK pour un don de livres.

Les travaux du Sydesl par l'entreprise Potain aux Juillets se terminent.

Jean DESCHAMPS informe de besoin d'aqueducs à divers endroits de la commune (Chez le Masson, au Meix, Bruyère), Voir pour fossé (chemin chez le Masson, Montillon).

Sortie du chemin du Cimetière : besoin d'élagage de la maison qui fait le coin.

Séance levée à 19 h 30.

PROCES VERBAL DE COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DE CHALMOUX DU 19 juillet 2019 Convocation du 13 juillet 2019

Membres présents : LAVOCAT Guy, MARCAUD Patrick, GUEUGNAUD Alice, DESCHAMPS Jean, ROY Ginette, ROBERT Guy, ROUSSEAU Chantal, TRICHET Claude, LACOMBRE Philippe, COLLIN Catherine

Absents excusés : Marie MARCAUD (pouvoir à MARCAUD Patrick)

Absent non excusé : MERY Eric.

Secrétaire de séance : Mme ROY Ginette.

M. Le Maire demande à rajouter une question à l'ordre du jour concernant le changement d'une horloge électrique, par le Sydesl, accordé à l'unanimité.

Lecture du compte-rendu de la réunion du 13 juin 2019, adopté à l'unanimité, 11 pour.

1°) Convention pour la fourniture des repas au restaurant scolaire avec la ville de Gueugnon

Prix enfants augmenté de 20 cts et adultes de 25 cts, les repas et le service sont de bonnes qualité. Le Conseil Municipal accepte la reconduction pour 3 ans.

2°) Tarifs repas restaurant scolaire le conseil, à l'unanimité, décide de maintenir le prix du repas de la cantine 3,10 € tarif enfants et 5 € pour adultes.

3°) Mise à disposition de l'agent Céline MILLERET au 1^{er} septembre 2019 à la mairie de LESME pour une durée de 13 heures hebdomadaires, payé par Chalmoux et remboursé par LESME, jusqu'au 1^{er} novembre 2019. Accordé à l'unanimité, saisine du comité du centre de gestion pour avis.

4°) Augmentation pour Ghislaine GRANDCLAUDE de 9 h de garderie au 1^{er} septembre 2019, sur 36 semaines d'école et ménage sur 8 semaines de petites vacances. Accordé à l'unanimité, saisine du comité du centre de gestion pour avis.

5°) Annualisation du temps de travail pour Ghislaine GRANDCLAUDE. Accordé à l'unanimité, saisine du comité du centre de gestion pour avis.

6°) Changement de durée hebdomadaire de Céline MILLERET au 1^{er} novembre 2019 pour laisser 13 h à Chalmoux, pour prendre un poste de 20 h à LESME. Accordé à l'unanimité, saisine du comité du centre de gestion pour avis.

7°) Prise en charge communale actions en justice pour dénonciation mensongère et calomnieuse. M. Le Maire explique qu'un courrier a été déposé accusant la secrétaire et le maire de malversations et d'accusations mensongères. Le Conseil accepte que soit pris en charge les frais de justice pour déposer plainte contre la personne. Mme COLLIN fait

remarquer qu'il y a beaucoup de plaintes et d'affaires judiciaires. M. VOLONTE prenant la parole, le maire demande qu'il se taise sinon le huis clos sera prononcé.

8°) **Examen de propositions faites par M. LASSET François** dans sa lettre du 17 juin 2019, beaucoup de demandes (dons de chemin, mise en place de trottoirs, plantations d'arbres déplacement de panneaux etc...) en échange desquels il accepterait de donner la petite parcelle vers la Contente. Le Conseil Municipal refuse de donner suite à l'unanimité 11 voix.

9°) **Point avancement travaux**: les dalles en plan incliné sont coulées à l'école primaire. Point accueil santé : appel à la concurrence pour les architectes est lancé.

10°) **Achat horloge de réglage de l'éclairage public**, par le Sydesl : accepté à l'unanimité 11 voix.

11°) Questions diverses

Etat Civil: Naissance de Mallory ROBERT, née le 10 juillet 2019. De ROBERT Guy et Isabelle

Mariage le 17 août 2019 de SIMON Lorène et JULY Nicky.

Ecole: rentrée 2019 pas menacée, plus difficile à la rentrée 2020. 10 enfant résidants à Chalmoux mais scolarisés à l'extérieur.

Restriction d'eau pour Chalmoux, niveau « crise ». (idem Mont Maltat etc.: zone 2 Arroux)

On peut arroser les potagers de 20 h à 8 h.

Le Maire lit la lettre qu'il a envoyé au préfet pour se plaindre de la délimitation des zones faites en dehors du bon sens.

Bilans annuels des stations: équipements conformes

Les perceptions sont menacées de fermetures, remplacées par des « accueils de proximité ». Beaucoup de questions sur ces « accueils » par UMCR71, à charge de l'état ou des collectivités, entre autres.

La ville de Bourbon-Lancy nous informe qu'il n'y aura pas d'intervenant musical pour l'école l'année prochaine (en formation).

M. MARCAUD fait part de 3 devis pour l'appareil permettant de tenir au chaud les plats pour le restaurant scolaire, car la cuisinière électrique est hors d'usage: Perrier, Thevenet et Henri JULIEN, c'est ce dernier qui est choisi car matériel mieux adapté et moins cher.

L'accord du permis de construire de M. MARTINS GOMES a été enfin délivré par la DDT 71.

Arrêtés préfectoraux interdisant lancer de ballons de baudruche gonflés à l'hélium (matières polluantes) ainsi que pour les lancers de lanternes à bougie, (risque de feux)

Séance levée à 19 h.

PROCES VERBAL DE COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DE CHALMOUX DU 23 septembre 2019 Convocation du 13 septembre 2019

Membres présents: LAVOCAT Guy, MARCAUD Patrick, GUEUGNAUD Alice, DESCHAMPS Jean, ROY Ginette, ROBERT Guy, ROUSSEAU Chantal, TRICHET Claude, LACOMBRE Philippe, COLLIN Catherine

Absents excusés: Marie MARCAUD (pouvoir à MARCAUD Patrick)

Absent non excusé: MERY Eric.

Secrétaire de séance: Mme ROY Ginette.

M. le Maire demande à rajouter une question à l'ordre du jour concernant le rapport de la CLECT, accordé à l'unanimité (11 pour)

Lecture du compte-rendu de la réunion du 13 juillet 2019, adopté à l'unanimité, 11 pour.

1°) **Départ volontaire d'un agent**, le conseil doit délibérer pour mettre en place l'indemnité de départ volontaire et son montant maximum. Avis favorable du centre de gestion.

Madame Collin demande ce qui motive Madame VANTORRE pour quitter la fonction publique. Délibération accordé à l'unanimité 11 pour.

2°) **Tarif redevance assainissement 2020**. Cela fait 5 ans qu'il n'y a pas eu d'augmentation, vu qu'il va y avoir des travaux à prévoir dans les stations, et que le budget doit être équilibré, le maire propose une augmentation de 5 % ce qui donne une part fixe à 49,35 € et une part variable à 0,62 € par m3 ce qui donne pour une facture de 120 m3 123,75 €. Le Conseil accepte à l'unanimité. (11 pour)

3°) **Reprise de concessions en état d'abandon**. La procédure de constatation d'abandon de concessions a été respectée (délai de 3 ans) sur les 12 concessions une a été reprise par la famille, mais 11 autres toujours abandonnées peuvent être reprises par la commune. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité, (11 pour). Madame Collin demande que deviennent les inhumés des concessions si elles ont été utilisées. Le maire répond que les ossements sont déposés en caissette dans l'ossuaire.

4°) **Demande de subvention** de la Société de Philharmonie, accordée à l'unanimité pour 200 €. Demande de l'association HAUY, au service des aveugles, M. le maire dit que malheureusement on ne peut pas donner à toutes les associations, demande refusée à l'unanimité.

5°) **Lecture de la lettre** concernant notre demande de subvention DSIL sur le projet Point Accueil Santé qui n'a pas été acceptée. Pourra être redemandée en 2020. Madame Collin dit qu'il faut trouver un médecin, monsieur le maire répond que c'est le département qui gèrera, et qu'un point d'accueil permettra de le recevoir. Nouvelle subvention à la région: le conseil municipal autorise le maire à déposer une demande dans le cadre de « projets innovants ». C'est la Fabrique d'Architecture qui a été retenue pour ce projet voté à la majorité (10 pour 1 abstention)

6° **Point sur les travaux**: la mise en accessibilité dont portes de la Mairie, portes de la cantine et rampes d'accès aux écoles sont faits. Les WC aux écoles seront terminés aux prochaines vacances.

Pas d'amiante dans le point accueil santé. Lancement d'appel d'offres à prévoir.

Travaux sur les routes: Chemin des Vignes et chemin route de Grury, reste à faire chemin des Philippines. (Entreprise BOUHET) Des tuyaux aux Bruyères et au Meix ont été posés pour renforcement de chaussées, un aqueduc chez le Masson.

En point à temps il a été posé 15 t 800 par l'entreprise COLAS.

7° **Mise en conformité salle des fêtes**. M. le Maire propose que le projet de mise en conformité de la salle des Fêtes soit mis en route pour l'année 2020 et de demander à l'Agence Technique Départementale de formaliser les études. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, (11 pour)

8°) **Intervenants à l'école** pour activité 2019-2020: Suite à la proposition de la Mairie de Bourbon-Lancy, et à la demande de la directrice de l'école de Chalmoux, Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité (11 pour), la venue d'intervenants à l'école pour les activités 2019-2020 suivantes:

- 7 séances en football, pour CP CE1,

- 7 séances en opposition, pour CP CE1

Lecture du courrier du RASED demandant une aide financière pour du matériel psychométrique, la communauté de communes propose une participation de toutes les communes. Mme Collin propose une participation proratisée. Le Conseil Municipal repousse sa décision.

9°) **RPQS 2018**, consultable en mairie, Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des

services publics de l'eau et de l'assainissement. Après présentation de ce rapport, le conseil municipal : **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif, **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération, **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA. A l'unanimité.

10°) Examen des nouvelles propositions de M. Lasset en échange de la parcelle A 312, devant la contente : Le chemin passant devant le petit étang des Pierrot peut être cédé sans aucune servitude. Par contre, le chemin de desserte de la Bussière dessert la parcelle F 134 appartenant et étant exploité par le Gaec des Cluzières, devra maintenir ce droit de passage à usage agricole, pour éventuellement accéder à cette parcelle. Ce droit de passage devra figurer sur l'acte notarié. Des frais de clôture, géomètre et notaire seront supportés par les acquérants, c'est-à-dire pour la parcelle A 318 par la commune, et pour les 2 chemins de desserte par M. Lasset. Par ailleurs, le conseil municipal accepte les 2 autres conditions qui sont le droit de réméré en cas de revente par la commune et l'entretien normal des conduits d'évacuation vers l'entreprise Guichard.

11°) Le Conseil municipal autorise le maire à employer du personnel temporaire en cas de besoins à l'unanimité.

12°) Rapport de la CLECT proposant une répartition libre des IFR pour les installations éoliennes et photovoltaïques : Proposition de répartition du produit d'IFER pour les parcs éoliens 35 % pour la communauté de communes et 35 % pour la commune d'implantation (au lieu de la solution de droit commun de 50 pour la CC et 20 % pour la commune ; sachant que le département bénéficie du solde, soit de 30 % du produit des IFR. La CCEALS s'engagerait alors à reverser une part des IFR perçue par la CC à la commune.

Proposition de répartition du produit d'IFER pour les centrales photovoltaïques : 25 % pour la communauté de communes et 25 % pour la commune d'implantation (au lieu de la solution de droit commun de 50 % pour la CC ; sachant que le département bénéficie du solde, soit de 50 % des IFR. La CCEALS s'engagerait alors à reverser une part des IFR perçue par la CC à la commune.

Compte tenu que Chalmoux perçoit actuellement 50 % de l'IFER concernant le parc photovoltaïque, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, (11 pour) de donner un avis défavorable et propose un reversement de 50 % pour toutes les communes.

13°) Questions diverses

Etat Civil : Transcription de décès de M. GIROUX Joseph le 10 septembre 2019 à Paray le Monial, M. HERVE Thierry Raymond Jacques le 13 septembre 2019.

Naissances : FAURE Emma Louna le 25 juillet 2019, à Moulins. RADOMSKI Lorenzo né le 27 juillet 2019 à Moulins. ROBILLARD Clovis le 7 août 2019 à Moulins. PORTEBOIS Quantin, Bernard, Marcel, Eric né le 1^{er} septembre 2019 à Moulins. ZAK GODARD Lucas né le 5 septembre 2019 à Paray le Monial. DURY LENOIR Mickaël né le 12 septembre 2019.

La commune été reconnue en état de catastrophe naturelle pour mouvement de terrain du a la sécheresse, par arrêté du 16 juillet 2019 pour l'année 2018. Pour déposer une demande pour 2019, il faut que les personnes intéressées nous envoient courrier et photos.

La préfecture nous informe qu'un arrêté a été pris concernant la prolongation d'instruction d'arrêt définitif des travaux miniers pour la concession de mines de Pyrite de Chizeuil, jusqu'au 9 mai 2020.

Point financier : Les dépenses de fonctionnements sont en dessous des prévisions, sauf pour le poste combustible. En investissement, Il reste environ 90 000 € à payer sur le programme mise en accessibilité mairie, école, bibliothèque, cantine.

Logement de la poste libre début octobre.

Lecture de plusieurs lettres de la Députée Mme Corneloup-concernant les requêtes et les proposition de loi qu'elle soutient, à savoir : revoir les modalités d'éligibilité au titre du fonds de calamités qui s'avèrent inadaptées pour les sécheresses estivales, développer l'accueil familial des personnes âgées et ou handicapées, la poste, la tarification sociale des cantines scolaires.

Réunion gendarmerie sécurité : M. MARCAUD explique que les personnes intéressées par la procédure « Voisins vigilants » peuvent se faire connaître. Il faut continuer à appliquer quelques règles de sécurité de base comme fermer la porte de devant à clef quand on est au fond du jardin, etc...

Séance levée à 19 h 30

PROCES VERBAL DE COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DE CHALMOUX DU 30 octobre 2019 Convocation du 24 octobre 2019

Membres présents : LAVOCAT Guy, MARCAUD Patrick, GUEUGNAUD Alice, DESCHAMPS Jean, ROY Ginette, ROBERT Guy, ROUSSEAU Chantal, TRICHET Claude, LACOMBRE Philippe, MERY Eric

Absents excusés : Marie MARCAUD (pouvoir à MARCAUD Patrick)

Absente non excusée : COLLIN Catherine.

Secrétaire de séance : Mme ROY Ginette.

M. le Maire demande à rajouter une question à l'ordre du jour concernant le lancement du projet Accessibilité de la salle des Fêtes, éventuellement travaux d'isolation (11 pour)

Lecture du compte-rendu de la réunion du 23 septembre, adopté à l'unanimité, 11 pour.

1°) Enquête d'utilité publique pour déclassement chemin communaux demandés par M. Lasset. Les riverains doivent être consultés également. Pas d'échange, mais vente à l'euro symbolique. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité, 11 pour.

2°) Tarifs communaux 2020 : maintien de tous les tarifs, à l'unanimité 11 pour.

3°) RPQS du syndicat des Eaux des Bords de Loire. Consultable en mairie, travaux de canalisation prévu à Chizeuil, Fly, Guignebert en priorité. Voté à l'unanimité

4°) Prévision installation éclairage extérieur vers salle du Cèdre et église, en énergie panneau solaire.

5°) Vente bois et piquets acacias, sur pieds, situé à la commanderie, le Gardier, les Fougères et Chizeuil, même tarif : coupe de bois 6 € le stère, pieu acacias 1 €.

6°) Evolution Point Accueil santé : Les plans de l'avant-projet réalisés par l'architecte sont consultés par les conseillers.

7°) Un particulier a demandé le goudronnage du reste du chemin jusqu' à chez lui. La règle est pour ces chemins communaux d'être goudronné jusqu'à l'avant dernière maison. Pour ce particulier cela représente 85 m, en gravier actuellement. M. le Maire a recensé 7,5 km de chemin dans ce cas-là. Cela représente un budget, qui ne peut être prévu pour l'immédiat. Décision en attente.

8°) Demande de subvention pour le projet de la mise en accessibilité de la salle des Fêtes. Le conseil municipal approuve et autorise le lancement du projet à l'unanimité.

9°) Questions diverses :

Etat civil : Décès de Guy GOGNEAU, le 20 octobre 2019.

Information de l'ANAH : gratuité de l'audit énergétique préalable au montage des dossiers « Habiter mieux » pour revenus modestes. Renseignements au 03 85 39 96 38.

La gendarmerie rappelle de bien fermer les voiture au cimetière le 1^{er} novembre pour éviter les vols.

Chemins : le chemin des Philippes est goudronné, un aqueduc cassé sera remplacé. Le goudronnage se termine.

Des aménagements vont être réalisés par les Ets Guichard (regard, descente tuyau d'eau), pour éviter dégradations du bâtiment de la Contente.

Travaux à l'école : le carrelage est posé, sanitaires en place, il manque les cloisons !! cloisons provisoires pour la rentrée.

Conseil d'Ecole une suppression de classe au sein du RPI est à craindre car baisse des effectifs. Une solution pourrait être envisagée, le regroupement du RPI à Chalmoux si Mont est d'accord.

En cas de suppression, le Maire rappelle l'accord de 2008, c'est Mont qui fermera.
 Des déclaration de travaux ont été reçues pour les changement de poteaux télécoms, et une pour la pose d'une armoire pour la fibre optique.
 Cérémonie du 11 novembre au monument aux Morts.
 Vœux du maire le vendredi 10 janvier 2020.
 Coupures de courant sur Chizeuil le 6 novembre.
 Repas des Anciens le 8 décembre.
 Le Maire rappelle que cette réunion est une des dernières de cette mandature, remercie les secrétaires qui font face à des situations de toutes sortes et sont toujours à jour dans leur travail qui est de bonne qualité.
 Bulletin municipal : réunion lundi 4 novembre à 10 h.
 Remerciements à la famille Goncalves pour dons de livres à la Bibliothèque, qui est ouverte tous les 3^{ème} lundi du mois de 17 à 18 heures, Ecole des Fresnes.
 Levée de réunion à 19 h



VIKINGS CASINO BOURBON-LANCY

CARTE BIHAPPY
ENTIÈREMENT GRATUITE
Elle vous permet de cumuler des points et de participer aux opérations commerciales.

75 Machines à sous

Une Roulette Electronique

2 Tables de Black-Jack

17 Rue du Breuil
71140 BOURBON - LANCY
Ouvert tous les jours de 10 H à 02 H
Vendredi et Samedi de 10 H à 04 H
TÉL : 03 85 89 38 80

Pièce d'identité obligatoire pour pénétrer en salle machines à sous.

Jouer comporte des risques : endettement, dépendance...
Appelez le 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé).

Bourbon Motoculture Loisirs

BAILLY Fabrice

Voitures sans permis

Motoculture

Quads

TGB

Vente de neufs et occasions
Réparations
toutes marques
Remorques et accessoires

03.85.89.19.42

30 Avenue Sarrien 71140 Bourbon-Lancy
boml@wanadoo.fr

ARREAU

CARRELAGES - FAÏENCES



AMBULANCES BASSLER

VSL - TAXIS Bourbon - Cronat - Chalmoux

134, avenue Puzenat
71140 BOURBON-LANCY

Tél. 03 85 89 07 40 - Fax 03 85 89 28 19

E-mail : ambulances.bassler@wanadoo.fr

Ets GRIMARD

Quincaillerie

Tél. 03 85 89 14 27
71140 BOURBON-LANCY

DOMIAL Toujours à vos côtés !

ÉLECTROMÉNAGER IMAGE ET SON

► www.domial-electromenager.fr

Société LAPANDRY

AMENAGEMENT ET FINITION EN BÂTIMENT

Tél : 03 85 53 02 87 11 Bis Rue des Blattiers 71160 DIGOIN

lapandry.bureau@orange.fr

